

Entretien Professionnel : êtes-vous prêt pour le déploiement ?

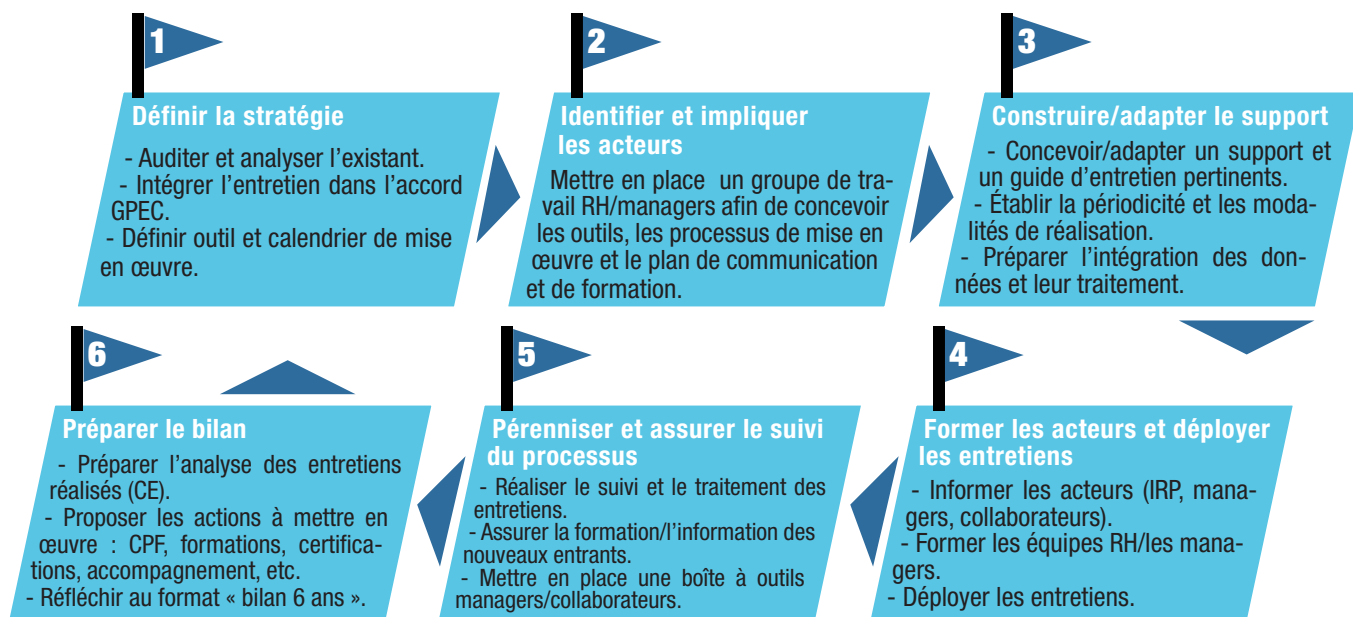
La loi du 5 mars 2014 transforme en profondeur l'entretien professionnel. Sanctions fortes en cas de non-réalisation mais également opportunité de suivre le développement des compétences de chacun de ses salariés. 100 % de vos collaborateurs devront avoir suivi au moins un entretien professionnel d'ici le 6 mars 2016. Êtes-vous prêt ? Toute l'équipe C-Campus Career est à vos côtés pour vous faire partager son expérience et ses outils.



Contact : info@c-campus.fr ou **Nathalie Faure** : 06 17 49 55 45.



Le déploiement en 6 étapes clés



Nos prestations



Accompagnement dans la définition de la stratégie et l'élaboration de l'outillage (formulaire, guide, FAQ, etc.).



Conception de kits de formation (guide et supports d'animation, fiches E-Reading, etc.).



Animation de sessions de formation et/ou de co-développement d'une demi-journée à deux jours selon le contexte et le niveau managérial.



Modules de E-Learning managers et collaborateurs à adapter à votre environnement.



Formation d'équipes de démultiplication internes (RH/Formation, managers référents, etc.).



Nos références

